

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (2004)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Succès sur toute la ligne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-641824>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

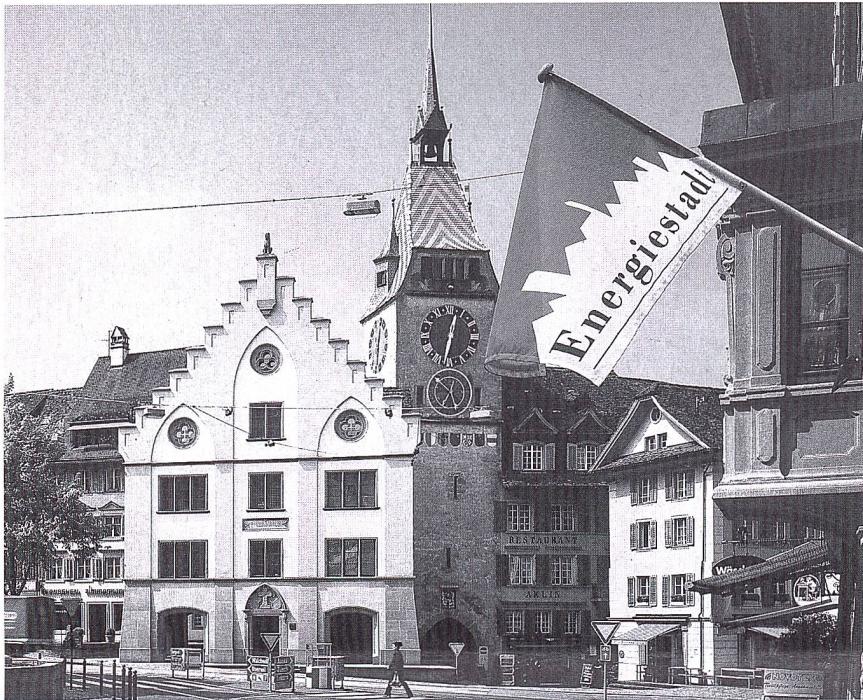
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POINT FORT

# Succès sur toute la ligne



**Jusqu'ici 110 communes suisses (de Aadorf à Zurich) ont obtenu le label Cité de l'énergie. Elles fournissent ainsi une contribution appréciable à une politique énergétique durable tout en tirant de nombreux avantages.**

L'idée d'accompagner et de soutenir les communes dans une politique énergétique durable remonte à la fin des années 80. Les communes

étaient alors un terrain favorable pour promouvoir des mesures concrètes en matière d'énergie. En 1993, le programme d'action Energie 2000 de l'OFEN concrétise l'idée et procède à l'enregistrement du label Cité de l'énergie. Un label qui s'est bientôt révélé être un instrument efficace pour servir les objectifs énergétiques de la Confédération dans les communes – comme limiter par exemple la consommation de combustibles fossiles et accroître la part des énergies renouvelables. Depuis trois ans, le projet se poursuit dans le cadre de SuisseEnergie.

**Succès.** «Quand la campagne a été lancée il y a onze ans, son issue était incertaine. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute: les Cités de l'énergie sont un des grands succès de la politique énergétique suisse», constate Kurt Egger, directeur de Nova Energie à 8356 Tänikon (Thurgovie) et mandaté par l'OFEN pour diriger le programme SuisseEnergie pour les communes. En Suisse romande aussi, l'idée a fait son chemin. «Douze communes romandes sont Cités de l'énergie. Et trois d'entre elles – Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel – figurent parmi les cinq premières pour la mise en œuvre des mesures d'économies d'énergie», relève Brigitte Dufour-Fallot, responsable de l'antenne romande du programme auprès de la société Bio-Eco à Cossonay.

## Au sommaire:

**2** Le label Cité de l'énergie est un des plus grands succès de la politique énergétique.

**4** Lausanne reçoit une médaille d'or européenne pour ses performances énergétiques.

**7** Girafes source d'énergie en Tchéquie et toilettes source d'économies à Neuchâtel.

**8** Vevey sait marier ses objectifs de Cité de l'énergie à ceux de l'Agenda 21 local.

**10** A Lausanne, l'OFEN a présenté OSEL, la nouvelle organisation du marché de l'électricité.

Les cent Cités de l'énergie englobent plus d'un quart de la population suisse. Les mesures réalisées à cette date réduisent la consommation d'énergie de 615 millions de kWh et les émissions de CO<sub>2</sub> de 238 000 tonnes par année. Avec un budget de 2,5 millions de francs, le programme dégage annuellement pour 50 millions de francs d'investissements et entraîne la création de 400 emplois. En plus des Cités de l'énergie, une centaine d'autres communes sont partenaires du programme.

**Attraits.** Si le programme Cité de l'énergie connaît un tel succès, c'est en grande partie parce que les efforts pour obtenir le label sont payants pour les communes. Une gestion intelligente de l'énergie peut être rentable – un exemple: l'assainissement des réseaux d'eau potable. La réalisation des mesures d'économies d'énergie dégagé des investissements qui

## Comment devenir Cité de l'énergie?

**Le label n'est pas une fin en soi. C'est une étape dans un processus continu de politique énergétique.**

Une commune peut adhérer à l'Association Cité de l'énergie quels que soient sa taille et le nombre de ses habitants. Une fois membre, elle est invitée à un entretien avec des spécialistes externes, accrédités par SuisseEnergie pour conseiller les communes. Cette première rencontre aboutit à un inventaire des mesures énergétiques possibles et de celles déjà réalisées et/ou décidées, puis à leur évaluation selon un système de points basé sur un catalogue standardisé des mesures possibles.

Pour obtenir le label Cité de l'énergie, une commune doit avoir atteint au moins 50% du nombre de points maximum possible. Les mesures réalisées portent sur six domaines essentiels en matière de politique énergétique, dont la mobilité.

Quand une commune a mis au point et décidé son programme d'action, elle dépose sa candidature auprès de la commission du label, un organe indépendant. Celle-ci détermine sur la base d'un audit si les conditions sont remplies.

Mais l'obtention du label n'est pas une fin en soi, mais seulement l'une des phases du processus de la politique énergétique. Les communes distinguées font chaque année le point sur les nouvelles mesures prises et leurs nouveaux objectifs. Et tous les trois ans, la commission du label réexamine leur situation.

profitent à l'économie locale. Et le label rend une commune plus attractive pour les entreprises de technologie. Ceci pour ne citer que quelques-uns des avantages.

Un autre attrait est que dans tout le processus d'obtention du label, ce sont les communes qui décident quelles mesures elles entendent concrétiser. La Confédération a une fonction de conseil et de soutien par le biais de l'OFEN, respectivement du programme *SuisseEnergie*. Les communes agissent en toute autonomie, en collaboration avec leur canton, qui apporte souvent une aide financière et un appui technique supplémentaire.

**Effets.** Vu le rôle central de l'énergie, le programme a des effets très étendus. Instrument efficace de la politique énergétique, il sert aussi les objectifs en matière d'environnement et de climat et par conséquent ceux du développement durable. Au sein des communes, il favorise la collaboration entre dicastères, car il sollicite plusieurs domaines (énergie, eau potable, mobilité, bâtiment, etc.). En outre, l'évaluation au moyen d'indicateurs de prestations va dans le sens de la nouvelle gestion publique.

Cette évolution très positive vaut au concept des *Cités de l'énergie* un intérêt croissant aussi

au-delà des frontières – la Principauté de Monaco, notamment, s'est lancée dans le processus. Le label a servi de modèle, avec des expériences en Autriche et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, au European Energy Award (eea), destiné à promouvoir la gestion énergétique dans les communes. Depuis l'année dernière, les *Cités de l'énergie* assistent aussi des communes de régions en développement dans la réalisation de mesures pour le climat.

La création, en septembre dernier, du Forum européen eea, avec siège à Berlin, ancre ce nouvel instrument au niveau international. Walter Steinmann, directeur de l'OFEN en est le président. «L'admission d'autres pays et régions est en discussion – des contacts sont pris avec la France, l'Italie, la Pologne, la Slovaquie et d'autres Länder allemands», relève Kurt Egger. Le 25 mars, lors d'une cérémonie à Riehen (Bâle-Ville), deux *Cités de l'énergie*, Lausanne et Riehen, se sont vues remettre par Moritz Leuenberger les deux premiers labels «European Energy Award Gold».

Découvrez dans les pages suivantes de multiples exemples de mesures prises pour obtenir le précieux label *Cité de l'énergie*.

### 3 QUESTIONS À

## Pierre Bonhôte

**énergie extra:** Qu'apporte le label *Cité de l'énergie* à une commune?

**Pierre Bonhôte:** C'est en premier lieu un cadre de références et un catalogue de mesures à appliquer pour augmenter l'efficacité dans la gestion des énergies, d'où son effet motivant. Ce label permet aussi de se comparer entre communes, de procéder à des échanges et de définir les éléments les plus efficaces dans une optique d'engagement pour le développement durable.

### *Et les avantages pour la population?*

Les investissements réalisés au niveau du parc immobilier de la Ville apportent un plus grand confort aux locataires. La loi exige aussi que l'approvisionnement en énergies fossiles d'un bâtiment rénové ne représente pas plus de son 80%. Ensuite, la sécurité de l'approvisionnement en énergie est augmentée, à travers, par exemple, la pose de capteurs solaires. Pour l'ensemble de la ville et de ses habitants, les mesures prises permettent enfin d'améliorer leur qualité de vie en accordant une pondération renforcée des critères MINERGIE lors de la vente de terrains ou de l'octroi de mandats de construction par exemple. Sans compter toutes les mesures prises au niveau de la mobilité.

*En Suisse romande, les petites communes sont très peu représentées au niveau du label *Cité de l'énergie*, apanage des villes. Quel est l'avenir du label?*

Le problème se résume souvent à une question de taille critique pour les petites communes. Peuvent-elles engager le personnel technique ou un délégué à l'énergie à temps partiel nécessaire à la réalisation des exigences du label? L'avenir de ce dernier passe peut-être par la mise en place de centres de compétences de la gestion des énergies au sein des agglomérations, avec un système de points pour les prestations louées. Le label est un processus dynamique, qui amène à une reconnaissance européenne.

A 38 ans, Pierre Bonhôte est conseiller communal socialiste de Neuchâtel depuis 2000. En politique depuis 1987, député au Grand Conseil, il est chimiste de formation. Directeur de l'Urbanisme, des Forêts et Domaines, du Tourisme et des Transports, il siège au comité de l'Association *Cité de l'énergie*.

